



Paris, le lundi 26 septembre 2022

« Métiers de l'humain » Grande mobilisation nationale mercredi 28 septembre

Personnes en situation de handicap en danger : Stop à l'immobilisme ! Il est urgent d'agir !

À la veille de la mobilisation nationale sur les métiers du soin et de l'accompagnement, APF France handicap alerte sur les conséquences dramatiques de la crise des métiers de l'humain pour les personnes en situation de handicap tant au sein des établissements et services qu'à domicile. En effet, dans de nombreuses situations, le manque de professionnels en raison de la crise de l'attractivité, amène à une dégradation et à des ruptures d'accompagnement, d'accueil, voire de soins.

Cette situation s'aggrave avec l'inflation galopante qui pèse fortement sur les budgets et par conséquent réduit encore plus les marges de manœuvre des services pour assurer un accompagnement de qualité.

Enfin, les personnes en situation de handicap s'inquiètent des menaces relatives à la fourniture d'énergie cet hiver. Elles en sont en effet notamment dépendantes pour leurs aides techniques (respirateurs, fauteuil roulant électriques...).

Aux côtés d'autres acteurs du secteur, l'association exprimera publiquement ce 28 septembre l'inquiétude des personnes en situation de handicap, de leurs familles et des professionnels pour dire « Stop à l'immobilisme ! Il est urgent d'agir ».

En établissement, est-ce normal de ne pas pouvoir se lever, se coucher, prendre son repas ou même espérer prendre une douche parce que personne n'est disponible pour venir vous aider ?

À domicile, comment continuer à vivre dignement et de façon autonome si l'accompagnant ne peut, faute d'aides suffisantes, n'assurer que le strict minimum ?

Comment, aujourd'hui, peut-on laisser des personnes vivre dans des conditions inhumaines du fait de cadres administratifs et budgétaires trop contraints ?

Cette situation limite de fait le choix du mode vie des personnes en situation de handicap et de leurs familles.

À cette situation déjà dégradée depuis des mois, s'ajoutent l'impact d'une inflation record et le risque des mesures de restrictions énergétiques, dans les ESMS (établissements et services médicosociaux) ou à domicile. Alors même que les personnes en situation de handicap n'ont pas d'autres choix que de dépendre de l'électricité pour leur matériel spécifique, voire pour leur survie. Ces mesures conduiront inévitablement à la dégradation de leur état de santé et rendront impossible leur retour ou leur maintien à domicile, voire à des traitements inhumains et dégradants.









COMMUNIQUÉ DE PRESSE



Depuis de nombreuses années, l'association déplore et dénonce régulièrement cette atteinte aux droits humains subie par les personnes en situation de handicap, qu'elles vivent en établissement ou à domicile. Leurs droits sont bafoués et face à cela, des réponses trop partielles sont apportées. La politique de l'autonomie des personnes en situation de handicap, quel que soit leur lieu de vie et quel que soit leur âge, n'apporte pas encore toutes les réponses adaptées permettant un réel choix des personnes.

Une nouvelle fois, notre pays ne respecte pas ses engagements internationaux et notamment ses ambitions proclamées durant le dernier quinquennat de transformer l'offre de service vers une transition inclusive.

Le 28 septembre, APF France handicap sera présente avec l'ensemble des acteurs du secteur, les personnes accompagnées et leur famille partout en France. Elle mettra plus particulièrement l'accent sur les enjeux relatifs :

- aux « métiers de l'humain », essentiels à l'accompagnement des personnes :
 - égalité de traitement entre le secteur public et le secteur privé non lucratif, notamment en matière de rémunération et la mise en œuvre des différents « Ségur »;
 - o extension du Ségur à tous les métiers quelle que soit la structure ;
- à la prise en compte de l'inflation par une compensation financière aux établissements et services, afin que l'impact économique de cette crise ne dégrade pas encore plus le fonctionnement de ces structures.

Enfin APF France handicap demande au gouvernement de porter une attention particulière aux personnes en situation de handicap, qu'elles vivent en établissement ou à domicile afin qu'elles ne subissent pas des réductions de fourniture d'énergie cet hiver, avec des risques mortels pour certaines d'entre elles.



APF France handicap est une importante association française, reconnue d'utilité publique, de défense et de représentation des personnes en situation de handicap et de leurs proches.

APF France handicap est dotée du statut consultatif spécial auprès du Conseil économique et social des Nations unies (ECOSOC) depuis 2021. https://www.apf-francehandicap.org/







Tél. 01 40 21 10 93 - 06 89 74 97 37 - sophie.lasbleis@apf.asso.fr